

**PRESENTATION GENERALE ET SYNTHETIQUE
DU COMPTE ADMINISTRATIF 2024 DU DEPARTEMENT DE LA SAVOIE
(article L 3313-1 du Code général des Collectivités territoriales)**

Les comptes 2024, tous budgets confondus, dégagent un excédent de 114,87 M€ (120,23 M€ en 2023).

Le Compte administratif 2024 du Budget principal se traduit principalement par :

- une augmentation des dépenses réelles de fonctionnement de 7 % (+ 35,98 M€) par rapport à 2023.
- des recettes réelles de fonctionnement qui diminuent de 1 % par rapport à 2023, soit - 3,75 M€.
- des dépenses d'investissement à hauteur de 186,38 M€ en hausse par rapport à 2023 de + 17 %, s'expliquant notamment par un taux de réalisation des crédits passant de 59 % en 2023 à 69 % en 2024.
- la mobilisation d'un emprunt de 10 M€ après plusieurs exercices sans ou avec une faible mobilisation de fonds.
- la reprise de 15 M€ de réserve DMTO sur une enveloppe de 62,33 M€.

Les principales évolutions sont les suivantes :

1 - Section de fonctionnement :

Recettes

Les recettes réelles de fonctionnement atteignent 603,70 M€, en baisse de 1 % par rapport à 2023. A ces recettes s'ajoutent la reprise des résultats reportés 2023 d'un montant de 67,94 M€ et 15 M€ de reprise sur la réserve DMTO.

Comme en 2023, les encaissements de DMTO en 2024 reculent de 10 %, impactés notamment par l'environnement économique.

Pour la première fois depuis leur institution, les fractions de TVA remplaçant d'une part la taxe sur le foncier bâti (108,90 M€) et d'autre part la CVAE (33,85 M€) enregistrent une légère baisse de - 0,03 %.

D'autres recettes poursuivent leur croissance déjà constatée en 2023 :

- la taxe sur les remontées mécaniques (+ 12,14 %) et la taxe de séjour (+ 28,40 %).
- les taxes sur les conventions d'assurance avec + 6,66 %.

Dépenses

Les dépenses réelles de fonctionnement atteignent 534,16 M€.

La Politique Sociale est en croissance sensible, avec + 19,91 M€, composée :

- des dépenses EJF/PMI qui poursuivent leur progression de + 11 % (+ 17 % en 2023), répondant aux évolutions des dotations des MECS (taux directeur des dépenses et répercussion de l'inflation sur le coût de fonctionnement des établissements), à la poursuite des créations de places pour les situations complexes et à la mise à l'abri des MNA.

- des dépenses de la Cohésion sociale en hausse de 6 %, avec l'évolution des allocations RSA sous l'effet de la revalorisation du montant de l'allocation RSA, de l'augmentation de foyers allocataires du RSA et de l'augmentation du montant mensuel moyen.
- des dépenses en faveur des Personnes âgées et des Personnes handicapées, revalorisées de + 7 % sous l'effet principalement d'un nombre de bénéficiaires en augmentation et de la hausse du taux directeur impacté par l'inflation.

Avec 116,75 M€, l'enveloppe affectée à la Politique Ressources humaines poursuit son évolution de + 8 %. Cette hausse s'explique principalement par l'effet report des nouvelles mesures intervenues en 2023 (CIA 2023, hausse du point d'indice de 1,5 % en juillet et prise de pallier du RIFSEEP avancée au 1^{er} juillet), la clause de la revoyure du RIFSEEP, le Glissement Vieillesse Technicité (GVT)...

2 - Section d'investissement :

Recettes

Les 119,89 M€ de recettes réelles d'investissement (hors écritures de refinancement) se composent de :

- 73,75 M€ de reprise de résultats.
- 12,90 M€ de FCTVA.
- 23,25 M€ d'autres recettes.

Sur 48,87 M€ d'emprunts prévus au budget, 10 M€ ont été mobilisés en 2024 et 6,49 M€ sont reportés sur 2025.

Dépenses

Hors écritures de refinancement de la dette et de la trésorerie, **les dépenses d'investissement s'élèvent à 186,38 M€** et enregistrent un taux de réalisation des crédits de 69 %, en hausse par rapport à 2023 (59 %).

Ces investissements se sont concentrés autour des Politiques suivantes :

- la Politique Routière, avec 61,81 M€, progresse de 38 % par rapport à 2023. Le Fonds d'intervention d'urgence avec 14,66 M€ (+ 10,20 M€ par rapport à 2023) a été très sollicité en début d'année 2024 à la suite des intempéries de fin d'année 2023. De même, les dépenses en faveur de la protection contre les risques naturels enregistrent également une enveloppe en hausse avec 11,87 M€ pour 7,93 M€ en 2023, intégrant les travaux de la Falaise du Praz pour 6,49 M€.
- la Politique Education constate 23,02 M€ de dépenses, en hausse de 21 % par rapport à 2023. Cette politique voit notamment le démarrage des travaux de reconstruction du collège Fontanet à Frontenex (3,18 M€) et la fin des travaux d'isolation thermique pour le collège Le Bonrieu à Bozel (1,68 M€).
- la Politique Moyens généraux avec 24,29 M€, comprenant notamment les acquisitions de véhicules pour 5,74 M€, les travaux du centre d'exploitation de Saint Etienne de Cuines pour 1,94 M€ et l'acquisition du centre de l'Armera à Valmeinier pour 1,44 M€.

Par ailleurs, pour la première fois en 2024, le Compte administratif comporte une annexe pour l'analyse de l'impact environnemental des dépenses, réalisée uniquement sur l'axe « atténuation du changement climatique » (c'est à dire la réduction des émissions de gaz à effet de serre et l'augmentation des puits de carbone). Un deuxième axe d'analyse « biodiversité » sera ajouté pour l'exercice 2025. D'ici l'exercice 2027, c'est l'ensemble des 6 axes d'analyse de la taxonomie européenne qui devront être couverts : atténuation du changement climatique, biodiversité, adaptation au changement climatique, ressource en eau, pollution et économie circulaire.

Pour ce premier exercice, le périmètre d'analyse est limité à 17 natures comptables listées par décret. Ce périmètre représente 56 % des dépenses réelles d'investissement en 2024. Il s'agit de dépenses liées aux bâtiments pour environ un quart, et aux infrastructures pour environ les trois quarts. Il s'agit d'un périmètre provisoire, qui sera étendu à l'ensemble des dépenses réelles d'investissement pour l'exercice 2025. Pour ce premier exercice uniquement, certaines dépenses d'investissement (dont les subventions) sont donc exclues de l'analyse.

Pour l'exercice 2024, sur le périmètre analysé, 18 % des dépenses d'investissement du Département sont « Favorables » à l'atténuation du changement climatique, et seulement 2 % sont « Défavorables ». Plus des trois quarts de la dépense analysée est « Neutre » du point de vue de l'atténuation du changement climatique.